SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité routière : 31 morts en septembre au Togo

Administrateur LJDP — 14 October 2026 — 3 min de lecture

Tassa_dsr_14

Au Togo, 439 accidents ont fait 715 blessés et 31 morts en septembre. Lors de la 14e pédagogie de la DSR, le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA dénonce les comportements dangereux des motocyclistes, tricyclistes, cyclistes et piétons.

La sécurité routière au Togo demeure préoccupante. Le bilan de septembre révèle 439 accidents de la circulation, ayant occasionné 715 blessés et 31 décès. Ces chiffres ont été présentés le 8 octobre, lors du bilan mensuel de la sécurité routière.

Dans le cadre de la quatorzième pédagogie de la Division de la sécurité routière (DSR), le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA analyse cette situation. Le chef de la DSR pointe notamment les comportements dangereux des motocyclistes et les imprudences des piétons.

Les deux-roues et les piétons particulièrement exposés

Selon les statistiques présentées, les deux-roues sont impliqués dans plus de 67 % des accidents enregistrés en septembre. Les piétons représentent, quant à eux, 2 % des cas.

La répartition des décès révèle une situation particulièrement préoccupante. Les usagers des deux-roues représentent plus de 38 % des personnes décédées. Les piétons comptent pour 39 % des victimes mortelles.

Pour le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA, plusieurs comportements expliquent cette forte exposition aux risques. Il relève notamment le manque de formation de certains motocyclistes et leur méconnaissance du Code de la route.

Les excès de vitesse et les surcharges figurent également parmi les pratiques dénoncées. Certains tricycles transportent des marchandises dépassant largement les dimensions de leurs engins. D'autres motocyclistes transportent trois personnes, parfois avec des enfants installés dans des conditions dangereuses.

Alcool, fatigue et absence de protection

Le responsable de la DSR insiste également sur le non-port du casque et des équipements de protection. Il rappelle leur importance pour limiter la gravité des blessures en cas d'accident.

La fatigue constitue un autre facteur de risque. Certains conducteurs travaillent pendant de longues heures, sans repos suffisant. À cela s'ajoutent la consommation d'alcool, l'usage de stupéfiants, l'empressement et le manque de courtoisie.

Les cyclistes sont également concernés par cette sensibilisation. Le commissaire divisionnaire déplore l'absence d'éclairage sur certains vélos et les comportements dangereux observés sur la chaussée.

Il recommande notamment le port de vêtements ou de gilets réfléchissants. Ces équipements permettent aux autres usagers de mieux identifier les cyclistes, particulièrement pendant la nuit.

Les piétons appelés à davantage de vigilance

Le commissaire divisionnaire Dr Agba TASSA attire également l'attention sur les comportements imprudents de certains piétons. Plusieurs traversent les voies sans vérifier suffisamment la circulation dans les deux sens.

D'autres marchent directement sur la chaussée malgré la présence de trottoirs. Leur manque de visibilité nocturne augmente également les risques d'accident.

Face à cette situation, le chef de la DSR appelle à une responsabilité partagée. Conducteurs, motocyclistes, cyclistes et piétons doivent adopter des comportements respectueux des règles de circulation.

Cette quatorzième pédagogie rappelle ainsi que la prévention des accidents repose sur une mobilisation individuelle et collective. La prudence, la discipline et le respect du Code de la route restent indispensables pour préserver des vies.

Source : http://mail.lejournalduphoenix.tg/article/securite-routiere-31-morts-en-septembre-au-togo — Le Journale du Phoenix